



Association Dunia La Vie-Burkina (ADLV-B)

Rapport d'activités 2017

Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA)

adlvb@hotmail.com



Le mot de la directrice ADLV-B

Le présent rapport fait le bilan des réalisations de la Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA), pour l'année académique 2016/2017. Il présente les grandes lignes et les résultats atteints par objectif selon les secteurs d'activités.

2017 représentait une année toute particulière pour la MJCA basée sur les arrondissements 3 et 8 de la ville de Ouagadougou.

*Projet créé et mis en œuvre par l'association Dunia La Vie-Burkina (ADLV-B), la MJCA devait fêter ses 10 ans en 2017. Placés sous le patronage de l'Unesco, ces 10 ans constituaient un bel anniversaire marqué par des temps forts tels que la 6^{ème} édition de Rimkiét'Arts, la quatrième édition des Universités des thés, des Olympiades sportives et artistiques et la cinquième édition du maracana de la solidarité ; l'occasion aussi d'inviter l'ensemble des partenaires à la réception d'une médiathèque prévue début 2018 et à un colloque autour de l'éducation informelle : **L'Appel**, **la Fondation Aujourd'hui Pour Demain**, **le Conseil régional des Pays de la Loire**, **la Coopération espagnole**, **la Caritas**, **l'association Pt'it Coup D'Pouce**, **Pa I Mel**, **Kimiaf**, et bien d'autres, en France, en Belgique et en Espagne.*

Malheureusement, l'anniversaire a dû être annulé. Après 10 ans de travail, la création d'une trentaine d'emplois, 130 000 € investis sur le terrain choisi et affecté au projet par la municipalité en 2005, des milliers d'enfants et de jeunes accompagnés, l'ADLV-B a dû stopper ses travaux suite à un rendu de justice visant l'annulation de ses reconnaissances administratives. Malgré toutes les démarches engagées par la MJCA, les habitants et l'ADLV-B auprès des autorités pour travailler conjointement à une solution qui respecte les décisions de justice, rien a bougé. Et les conséquences ont été lourdes et tristes pour les établissements scolaires, les élèves et les étudiants de ces arrondissements.

*L'association disposait alors de subventions pour construire une médiathèque de 335 m² abritant un espace de lecture et de documentation, d'une salle de formation et d'une salle informatique visant l'accès aux cours à distance pour les étudiants. Les partenaires auront fait preuve d'une immense patience. En mai 2017, les constructions n'ayant toujours pas repris, une subvention a dû être restituée et d'autres non versées, toutes investies sur d'autres projets. Quelle perte pour **Koumdayonré**, **Nonsin**, **Rimkièta**, **Zongo** et les **quartiers avoisinants**. Pas de médiathèque !*

L'année 2017 aura donc été l'année de la mobilisation du personnel, des usagers de la MJCA et de la population souhaitant maintenir les activités variées et complémentaires auxquelles ils ont accès depuis 2007. Malheureusement, sans résultat.

L'ADLV-B s'interroge sur deux aspects.

D'une part, la MJCA ayant été financée par des fonds publics et privés européens, sur présentation d'une convention signée avec la municipalité, d'un arrêté d'attribution et d'un permis de construire, est-il possible que cette situation fasse jurisprudence ? N'y a-

t-il pas des contradictions ? Le Burkina se tourne vers la France et l'Europe afin d'obtenir des financements en faveur de l'éducation formelle et non formelle. Et en même temps, le pays ne prend pas en compte des investissements réalisés par ces mêmes bailleurs via les ONG et les associations. Ces bailleurs pourront-ils faire confiance de nouveau à leurs partenaires du Sud qui présenteront des documents administratifs pour investir ?

Par ailleurs, dans un contexte grandissant d'insécurité et des risques en lien avec le djihadisme, les associations et les services de l'état ne devraient-ils pas travailler main dans la main à la promotion de l'éducation ? La pauvreté, l'oisiveté, le dénuement, l'exclusion sociale ne sont-ils pas un terreau favorable à tous les mouvements sectaires ou extrémistes. La décentralisation des services de base et leur accessibilité sur les périphéries ne participent-elles pas à la paix et la cohésion sociale, essentielles aujourd'hui ?

Nonobstant cette situation, l'équipe de la MJCA a maintenu ses activités courantes tout au long de l'année scolaire 2016/2017 grâce à ses partenaires : collectivités, ONG, associations, adhérents et sympathisants de la structure. Nous les remercions chaleureusement de leur patience et de leurs soutiens, moral, technique et financier.

Nous renouvelons par ailleurs notre invitation auprès des autorités pour trouver une solution idoine, collective et règlementaire pour la reprise des travaux. Nous les en remercions par avance.

Yasmina El Alaoui Badolo

Extraits des commentaires – Pétition 2017

La MJCA, c'est l'extraordinaire projet de toute une communauté, c'est un coeur qui bat, c'est un espoir qui se réalise, c'est oser créer le présent pour les générations actuelles et celles à venir. La MJCA doit continuer à vivre !

Sommaire



<i>Le mot de la directrice ADLV-B</i>	1
<i>I. L'association Dunia La Vie-Burkina, Une identité, des projets</i>	5
<i>II. Historique de la MJCA</i>	6
<i>III. Reprise des constructions : Principales actions menées</i>	7
<i>IV. Evaluations de la MJCA</i>	10
<i>V. Zoom - Les activités parascolaires et culturelles de la MJCA</i>	11
<i>Villages Enchantés</i>	13
<i>VI. Zoom sur le centre d'éducation de base non formelle</i>	15
<i>Formation Nutricartes avec L'Appel</i>	16
<i>VII. La MJCA, une maison ouverte à tous</i>	17
<i>VIII. Renforcement des groupements féminins de Ténado avec la coopération espagnole</i>	18
<i>IX. Les volontaires de la MJCA témoignent</i>	20
<i>X. La Charte des enfants de Rimkiéta</i>	21
<i>XI. La MJCA avec les mots des enfants – décembre 2016</i>	22
<i>XII. Rejoignez-nous en soutenant la MJCA avec l'Appel</i>	23

I. L'association Dunia La Vie-Burkina, Une identité, des projets

1) Date de création et de reconnaissance



ASSOCIATION DUNIA LA VIE BURKINA

L'association Dunia La Vie-Burkina (ADLV-B), de droit burkinabè, a démarré ses activités depuis 1995 et a été reconnue officiellement le 18 juin 1999 sous le numéro 99-225/MAT/SG/DGAT/DLPAJ, dont l'avis de publication a été publié au journal officiel, le 15 juillet 1999, et ayant son siège à Ouagadougou.

2) Composition

- **Président** : Badolo Adama
- **Secrétaire** : Billa Yaya
- **Trésorier** : Bado Daouda
- **Conseiller juridique** : Victor Bakouan
- **Directrice de l'association** : Yasmina El Alaoui Badolo
- **Directeur de la MJCA/CEBNF** : Hamidou Salogo



3) Mission

L'ADLV-B est à but non lucratif, apolitique et laïque. A vocation socioculturelle, elle s'appuie sur des pratiques éducatives et artistiques. **Elle a deux missions :**

- L'éducation, la promotion des talents, l'épanouissement et l'insertion des enfants au Burkina Faso ;
- L'organisation d'échanges culturels et de savoir-faire dans le cadre de l'éducation au développement et à la paix.

4) Des projets éducatifs



L'association a ouvert une Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) en 2007 et un Centre d'éducation de base non formelle (CEBNF) en 2012 sur l'ex. Secteur 19.

La MJCA/CEBNF, ce sont deux lieux : la MJCA situé au secteur N°8 et La MJCA Annexe au secteur 3.

La MJCA vise à **protéger et éduquer, soutenir ou/et orienter des enfants et des adolescents en situation de vulnérabilité, d'exclusion et de précarité** en travaillant en collaboration avec les services publics concernés, les familles, les écoles et le tissu associatif. Qui dit enfant, dit famille. **Ainsi pour contribuer à l'éducation, la MJCA participe à l'épanouissement et l'insertion socio-économique des parents et des grands-parents les plus démunis avec un accent particulier en direction des femmes. Le CEBNF a cette vocation.**

Missions

- Répondre au déficit en infrastructures socio-éducatives à Ouagadougou
- Contribuer à la décentralisation des services de base
- Rendre les services de base accessibles



Objectifs

- Faciliter la réussite scolaire et l'orientation
- Améliorer les conditions de vie et la santé des orphelins et des enfants vulnérables et de leurs familles ;
- Contribuer à rendre accessible les loisirs et la culture.
- Améliorer les connaissances sur les enjeux et les rouages de leurs droits, de la citoyenneté et de la protection de l'environnement ;



Retrouvez l'équipe de la MJCA avec Villages Enchantés.

<https://www.youtube.com/watch?v=keYxQdtcJxE>

II. Historique de la MJCA

2005 : Définition d'un pré-projet d'une MJCA

10 octobre 2004 : Rencontre avec madame la maire de Boulmiougou – présentation du projet de la MJCA et du souhait de ADLV-B de le mettre en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec la mairie.

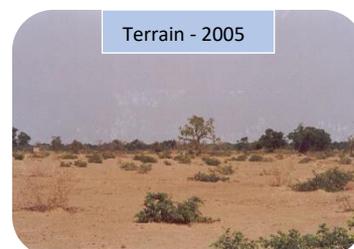
1^{er} avril 2005 : Madame la maire propose le secteur 19, comme secteur d'implantation du projet.

2 avril 2005 : Organisée par la mairie, une réunion rassemble le délégué du Secteur 19, le protocole de madame la maire ainsi que 3 de leurs collaborateurs et 3 membres de ADLV-B (président, secrétaire et directrice) en vue de la présentation du projet de la MJCA, l'objectif étant que la mairie puisse identifier un terrain correspondant aux besoins du projet.

5 avril 2005 : La mairie propose un terrain de 2,3 ha à ADLV-B

16 avril 2005 : Visite au Wagadougou Naaba et visite du terrain par une délégation de la mairie (délégué du quartier, urbanisme, cadastre et personnes ressources) et de ADLV-B (président, secrétaire et directrice). L'association accepte la situation géographique.

« La zone est inhabitée pour l'instant, c'est donc la brousse et à la saison des pluies, les gens cultivent. Mais les bornes ont été posées, la zone est lotie. Avec la présence de la cité de l'espérance, l'eau et l'électricité ne tarderont pas à être tirées sur la zone, d'après le délégué du quartier. L'association a accepté la mise à disposition de ce terrain très intéressée pour monter un projet dans un quartier en émergence » extrait du CR



2007 : Signature d'une convention de partenariat amendée par les services juridiques de la mairie centrale

2005/2007 : Enquêtes anthropologiques (vie sociale, secteurs scolaire et associatif) au secteur 19

2007 : Ouverture de la **MJCA** avec **L'APPEL** et la **Municipalité de Ouagadougou** dans des locaux loués à Rimkiéta et démarrage des activités

2010 : Signature de l'arrêté d'attribution N2010-366/CO/A.BMG du 12/12/2010

2012 : Autorisation de construire N 3749/C0/DCA du 16 mars 2012

2011 : Pose de la 1^{ère} pierre en collaboration avec la mairie

2012 : Ouverture du Centre d'éducation de base non formelle (CEBNF)

En 2013 : Lancement des activités sur le terrain. La MJCA basée dans des locaux provisoires devient la première annexe de la MJCA, tandis que l'infrastructure qui se développe sur le terrain devient le siège de la MJCA.

2012/2014 : Mur de clôture - 2,3 ha / 1,90 m de hauteur

2013 : Espace d'études et d'activités pour les jeunes et les enfants (165 m²)



Pose de la 1^{ère} pierre

<https://www.youtube.com/watch?v=MS895WnJtcQ>

2014 : Forage et château d'eau

2015 : Toilettes par l'Office nationale des eaux (ONEA)

2015 : Espace d'alphabétisation et de formation (165 m²)

2016 : Espace artisanal, espace de lecture en langues maternelles et cuisine communautaire ([travaux bloqués à mi-chemin en août 2016](#))

2017/2018 : Médiathèque : **Annulé**



III. Reprise des constructions : Principales actions menées

29 août 2016 : Rencontre avec le maire de l'arrondissement N°8 et du 1^{er} adjoint. Monsieur le maire devait rencontrer la tierce personne pour mieux comprendre la situation / sans suite.

19 janvier 2017 : Rencontre avec le 1^{er} adjoint au maire de la mairie centrale et du Directeur des affaires juridiques et du contentieux de la mairie. Monsieur le 1^{er} adjoint propose de réfléchir à diviser le terrain pour que le tiers puisse réaliser son projet, sachant que nous devrions tenir compte de la superficie règlementaire pour un établissement privé (collège lycée), soit 20 000 m². Il propose aussi de rencontrer la tierce personne. La mairie nous informe que cette personne est injoignable / sans suite.

Après présentation de la proposition aux habitants le 21 janvier lors d'une réunion, les habitants ont rejeté cette proposition ; puisqu'il ne resterait que 3000 m² et que les constructions de la MJCA sont dispersées sur le terrain.



26 janvier 2017 : Rencontre avec 11 élus constituant le conseil municipal de l'arrondissement N°8 Proposition de l'ADLV-B : l'association renonce à son arrêté d'attribution du terrain et suspend son appel, la MJCA devenant officiellement un projet municipal en partenariat avec de l'ADLV-B, maître d'œuvre du projet. L'ensemble du conseil a adhéré à cette proposition dans la mesure où ce dernier est d'intérêt public. Les élus ont demandé aux représentants de l'ADLV-B si ADLV-B était prête à signer un engagement pour un partenariat tripartite entre l'association, la Municipalité de l'Arrondissement N°8 et le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le cadre de la gestion du projet. L'ADLV-B a répondu favorablement et a déposé une lettre d'engagement le 28 janvier.

27 janvier 2017 : Forum D'action citoyen pour défendre la MJCA – 400 personnes



Fermeture de la Maison des jeunes, des cultures et des associations ? POUR UN NON COLLECTIF !!

YOUTUBE.COM

Avec BF1 sur Youtube - <https://www.youtube.com/watch?v=pvjphnOKgcY>



7 février 2017 : Visite guidée de 4 élus de la commission aménagement et gestion du foncier de l'arrondissement N°8 dans le cadre de la proposition de gestion tripartite du projet de la MJCA. Leur objectif était d'évaluer les investissements déjà réalisées sur le terrain. Leurs conclusions :

SUGGESTION : au regard de la pertinence du projet, l'intérêt majeur pour les communautés associatives, scolaires, estudiantine, il serait indéniable que le conseil municipal approuve l'attribution de la parcelle querellée à l'association Dounia la vie Burkina pour la pérennisation du projet qui mettra en confiance les investisseurs étrangers.

13 février 2017 : Pétition en ligne pour soutenir notre plaidoyer auprès des autorités <https://www.change.org/p/monsieur-le-maire-de-la-commune-de-ouagadougou-poursuivre-l-aventure-de-la-mjca>

1158 signataires de 20 pays différents et plus de 200 commentaires de soutien.



Dunia La Vie-Burkina a mis à jour son statut.

23 février 2017 · 🌐

16h15, 1001 signatures en 10 jours... Objectif 1 atteint !



Extraits des commentaires

- *Je signe car j'ai pu suivre ce projet aux impacts positifs majeurs, de par mes fonctions de chef de projets au Conseil régional des Pays de la Loire. J'ai d'ailleurs pu me rendre sur place fin 2014 et constater ses effets bénéfiques pour les populations. La collectivité qui m'emploie, le **Conseil régional des Pays de la Loire**, a engagé des fonds publics importants sur ce projet, il est important pour tous les partenaires ayant engagé des fonds de le voir aller jusqu'au bout.*
- *Je signe parce que je suis témoin de la donation du terrain par la mairie de Ouagadougou à l'association Dunia La Vie en 2004*
- *Il n'est pas possible qu'un aussi beau projet s'arrête au bénéfice d'une activité privée, qui peut s'implanter ailleurs*
- *La MJCA c'est la vie" pour" et" avec"...un vrai modèle de convivialité et d'éducation, à suivre, à imiter.*

24 février 2017 : Remise officielle de la pétition à Monsieur le maire de l'Arrondissement N°8



Quartier de Rimkiéta de Ouagadougou

Une pétition pour préserver la Maison des jeunes

Les responsables de la Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) ont remis une pétition au maire de l'arrondissement n°8 de Ouagadougou, Kassoum Simporé, le vendredi 24 février 2017.

La Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) de l'arrondissement N°8 risque d'être fermée. Créée et animée par l'association Dunia la Vie-Burkina, les travaux de construction de nouvelles infrastructures sont aux arrêts depuis août 2016. L'érection de la médiathèque prévue pour le 10^{ème} anniversaire en décembre 2017 est suspendue. En rappel, un litige oppose la mairie de Ouagadougou et l'association Dunia La Vie-Burkina à une tierce personne qui souhaite exploiter le dit terrain qui abrite la MJCA pour la construction d'un établissement scolaire privé.

« Cette personne a réussi à faire annuler l'arrêté d'attribution octroyé par la mairie en 2010 à l'association entraînant dans la foulée une injonction de stopper les travaux pour la MJCA. Saurait été juste, si l'association avait été convoquée au tribunal le jour du procès. Aujourd'hui en appel en conseil d'état, ce nouveau procès risque de prendre des années », a affirmé le directeur de la MJCA, Hamidou Salogo. Face à cette situation, les responsables de la MJCA et une ancienne volontaire, Estelle Guilloteau, ont initié une pétition internationale. Environ un millier de signature a été recueilli à travers le monde (France, Belgique, Suisse, Colombie, Brésil, Italie, Sénégal, Cameroun...). Elle a été remise au maire de l'arrondissement N°8 de Ouagadougou, Kassoum Simporé. Selon le directeur de la MJCA, par cette pétition, les populations veulent inviter les autorités publiques à prendre leurs responsabilités pour trouver une solution conforme à la loi.

« Monsieur le maire, ne permettez pas la fermeture de la MJCA. La MJCA a été décidée ensemble dans le cadre d'un partenariat en 2004/2005. C'est la municipalité qui a proposé le terrain pour y bâtir l'infrastructure, visant la décentralisation des services de base sur une banlieue de la capitale », a-t-il rappelé à l'édile. Il a ajouté : « Plus de 80 millions de Fcfa ont déjà été investis sur le terrain depuis 2011 et une vingtaine d'emplois créés depuis 2007. Dans ce centre, diverses activités y sont menées ». Monsieur Salogo a cité, entre autres, Rimkiét'Arts, les Universités des thés, le maracana, les Olympiades sportives et artistiques.

« La MJCA, c'est un condensé de bonnes idées, de salariés et d'habitants investis dans les projets de formation en direction des femmes, des lieux d'études pour les étudiants et les élèves, un accès à l'eau pour les habitants grâce à un château d'eau, de la solidarité, de la convivialité », a souligné Hamidou Salogo. Le maire de l'arrondissement N°8 Simporé, s'est dit prêt à une oreille attentive pour trouver une solution au problème.

Valentin Kaboré (Collaborateur) Sidwaya le 06/03/2017 – N°8357 page 15

24 février 2017 : Remise de la pétition à monsieur le maire de la Commune de Ouagadougou sous pli fermé au service courrier / Sans réponse.

Août 2017 : dépôt de notre dossier à la commission ad hoc pour apurement du passif foncier de l'arrondissement N°8 / Démarches toujours en cours.

IV. Evaluations de la MJCA



FONDATION
DE
FRANCE

L'Appel et la

Fondation Aujourd'hui Pour Demain

Du 25 au 28 mars 2015

Extraits du rapport de mission :

« Ma mission s'est déroulée sur 3 jours ; ce qui a été suffisant pour rencontrer les principaux acteurs et bénéficiaires des activités, ainsi que les représentants de l'association sur place. Cela m'a permis de mesurer la dimension du travail accompli depuis 4 ans, et de constater que ce qui a été investi donne des résultats surprenants sur la quantité et la qualité du travail accompli pour ces populations. » Marc Audras, Chargé de mission



Conseil Régional des pays de la Loire

5 décembre 2014 : visite des élus

Extraits de leur rapport :

"Le projet répond-il globalement aux valeurs véhiculées par la Région ?

- Projet innovant qui répond bien aux principes de participation citoyenne, de pérennité liée à l'appropriation des actions par les bénéficiaires.

- Il y a une véritable émulation des habitants autour de ces activités, et le fait que les volontaires animateurs/animateuses viennent du quartier est incontestablement facteur d'appropriation de ce projet.

l'esprit grand ouvert

Région

PAYS DE LA LOIRE

Du 30 octobre au 10 novembre 2012 - Evaluation externe à la demande de ADLV-B par Anne VINCENT, référent-qualité formateur et consultante dans le travail social en France

Extrait de la synthèse des résultats :

« L'association a développé des actions pertinentes au contexte, de qualité et cohérentes entre elles dans le respect de ses valeurs et son éthique. Elle a mis en place une équipe de professionnels tous issus du quartier, solide et dont la compétence augmente régulièrement.

Les acquis de la première étape ont conforté une dynamique forte de développement du projet qui englobe de façon inséparable la construction et les activités. Le projet de construction est bien pensé. Il est énorme mais l'association a les atouts nécessaires pour avoir de bonnes chances d'arriver à le mener à bout et d'installer la MJCA et les futures activités économiques qui viendront contribuer au fonctionnement, sur son terrain. »



V. Zoom - Les activités parascolaires et culturelles de la MJCA

Septembre 16 à juillet 17



Ateliers artistiques

Théâtre, musique traditionnelle, Break Dance, chant et Percussion, Cirque - **189 ateliers / 3292 présences enfant**

2 soirées culturelles réunissant plus de 1300 enfants à la MJCA et à l'annexe de la MJCA

Sorties pédagogiques : 66 enfants ont participé à **8 sorties** à l'Institut français aux Récrationnelles, Festival Rendez-vous chez nous.

Les études libres

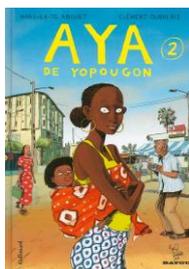
MJCA Annexes

249 élèves, principalement des collégiens et des lycéens inscrits, **8693 présences fille et 4506 présences garçon** enregistrées.

MJCA

24 599 présences étudiant enregistrées avec un espace accessible, adapté et éclairé tard dans la nuit et parfois tôt au petit matin...

Plus de 350 personnes régulières : Etudiants, élèves, fonctionnaires, préparation aux concours des chercheurs d'emplois, enseignants, etc.



Bibliothèque à l'annexe

392 inscrits dont 139 filles et 253 garçons - 1719 présences enregistrées

Ludothèque à l'annexe

468 présences enregistrées dont 265 filles et 203 garçons



Mouvement des personnes âgées

37 visites à domicile
Atelier d'écriture et de décoration
Réalisation du recueil de l'histoire de Rimkiéta
Repas communautaire ;

Les étudiants racontent leurs études à la MJCA



- Je suis résident au quartier nooghin (Rimkièta) depuis 2014. J'ai découvert un endroit proche de ma résidence que je fréquente régulièrement, la Maison des jeunes des cultures et des associations. La MJCA pour moi est un lieu d'études : un environnement où le milieu est propice à l'apprentissage. J'ai toujours préparé mes examens de fin d'année à la MJCA. Ensuite la MJCA est un cadre de distraction parce qu'elle m'offre un terrain sur lequel je peux pratiquer le sport et aussi par la MJCA je vois des prestations culturelles. Enfin la MJCA est un milieu de rencontres et de partage entre jeunes. On apprend à se connaître, à se fréquenter et à s'aimer. Au regard de tout cela, je dirai que la MJCA a pris une place importante dans notre vie de tous les jours. Nous ne pouvons que dire merci à nos bienfaiteurs avec gratitude ». **Abdoul Kader étudiant en 4^e de médecine**

- Je suis heureux de vous présenter la MJCA et ses multiples activités. La MJCA, Maison des jeunes des cultures et des associations est le lieu qui regroupe tous les jeunes, les vieilles personnes, enfants et femmes. Cette Maison est aimée et connue par les habitants de mon quartier. La MJCA organise des concours, des examens et la journée de l'élève tout cela pour le plein épanouissement de nous les jeunes et en particulier pour notre réussite scolaire. » **Ousmane élève en classe de 3^e.**



- « Je réside au quartier Rimkièta. En 2014 j'ai découvert par le plus grand hasard un lieu qui influence ma vie. Et ce Lieu, c'est la Maison des jeunes des cultures et des associations : un lieu de distraction car elle permet par son terrain de pratiquer le sport, mais aussi un lieu d'études. Je passe la plus grande partie de mes heures libres à la MJCA pour réviser mes cours, composer mes sujets de devoirs, encadrer des élèves et corriger leurs copies. En plus de ces aspects (sport et études) à la MJCA je me suis fait beaucoup d'amis et tisser beaucoup de relations. La MJCA est le seul cadre de mon quartier qui puisse m'offrir toutes ces opportunités. Merci à ceux qui ont eu l'idée de la créer ». - **Éric, étudiant en pharmacie et enseignant vacataire dans les établissements secondaires privés**

- Je viens à la MJCA pour leur bibliothèque car c'est la seule au monde que je connais. Je n'ai pas eu la chance d'en visiter d'autres. A la MJCA, il y a des manuels scolaires, des BD et des romans. Merci à la MJCA – **Reine – classe de 5^{ème}**



Commune de Ouagadougou : MJCA et « Villages enchantés » donnent du sourire aux enfants des zones péri-urbaines

• samedi 9 décembre 2017 à 16h25min - Lefaso.net

<http://lefaso.net/spip.php?article80626>

Ce sont environ 1200 enfants dans la périphérie nord-ouest de la capitale, précisément à Rimkiéta, des enfants des écoles primaires et secondaires, mais aussi des enfants déscolarisés, vivant dans cette zone, qui ont été mobilisés dans le cadre de cette initiative. Elle s'est étalée du 24 au 28 novembre 2017 sous la houlette des responsables des associations Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) et « Villages enchantés ».

Pour ces activités, ces associations entendent contribuer à l'épanouissement physique et moral de ces nombreux enfants. Selon le directeur de la MJCA, **Hamidou Salogo**, « l'ambition est de permettre à ces enfants défavorisés de pouvoir vivre de ce qui se fait de mieux en termes de culture et de loisirs ». C'est le leitmotiv de la MJCA depuis sa création en 2007. Elle a pour but principal de décentraliser les activités socioculturelles et éducatives dans les périphériques. De ce fait, elle a le soutien du ministère d'éducation nationale et de l'alphabétisation et cette année, elle a bénéficié de la collaboration de « Villages enchantés » en France. Ce qui a permis de prendre en charge environ 1200 enfants des quartiers de cette zone périphérique de la capitale.

Durant la période, il s'est agi d'apprendre aux tout-petits, des activités de loisirs, de culture, y compris le cinéma. Des activités qui se sont déroulées au Centre de la MJCA sis à Rimkiéta et à l'institut français de Ouagadougou. Selon les organisateurs, les deux premiers jours ont connu la projection du film « coco », avant-première. Ce film met, dit-on, en exergue les valeurs de la famille et la persévérance.

L'association « Villages enchantés » est venue en appui à plusieurs niveaux, surtout par les nouveautés

en films. Ce sont donc quatre jours d'animations, de projections de films, d'art plastique et autres activités à la fois pédagogiques et distrayantes qui ont égayé les enfants.



« On n'a jamais touché autant d'enfants et fait tant de choses que cette année et ça nous donne envie de poursuivre. (...). On vient créer l'évènement et apporter la fête dans un village francophone, une fois par an et la MJCA fait le travail au quotidien, d'où la complémentarité. Mais ce qu'on partage avec les enfants en ces moments est très important et ça leur laisse un souvenir agréable. Il y a des enfants qui, à notre arrivée, avaient peur de nous et on est allé les voir, leur parler et on a réussi à créer la sympathie et à la fin, ils ne voulaient plus nous laisser partir. Donc, on a réussi à leur faire comprendre que nous sommes comme eux et nous sommes-là pour leur faire plaisir... », a exprimé la présidente de l'association « Villages enchantés », **Marine Goy**.

Selon cette dernière, l'association existe depuis onze ans et a pour vocation d'amener le cinéma, les divertissements aux enfants. Elle se réjouit donc que son association ait porté le choix sur un partenaire local dynamique qui est la MJCA. « Je dois dire qu'en onze ans, je n'ai jamais vu autant d'enthousiasme », a-t-elle confié, soulignant le travail remarquable de la MJCA.

Au terme de cette activité, Marine Goy se dit fière d'avoir contribué à épanouir, un tant soit peu, les enfants défavorisés, qui n'ont pas, dans leur quotidien, accès à la culture.

Omar L. Ouédraogo



LES VILLAGES Enchantés à Ouagadougou ✓

Du 27/11 au 1er/12/2017

https://www.youtube.com/watch?v=t_SsZeYvt8&feature=share

YOUTUBE.COM



De Rimkieta à L'institut Français
Les villages enchantés



2 journées de cinéma
à l'Institut Français - 4
projections / jour
1200 enfants



2 journées d'animation à la MJCA
Cirque, jeux en plein air, conte
musical, battle de danse,
peinture et dessins, etc.
Plus de 1200 enfants



Témoignages

- *Nous avons été très impressionnés par l'investissement et le travail de toute l'équipe de la MJCA (des animateurs à la logistique), qui n'a rien laissé au hasard dans son organisation (santé des enfants, assurance, sécurité, cuisine, animation, logistique/ autorisation parentale / maritale. Une équipe infatigable ! Un terrain sur lequel nous rêvons de revenir projeter des films en plein air, avec cette équipe merveilleuse de la MJCA et ces enfants si nombreux à vouloir venir au cinéma. **L'équipe Villages enchantés***
- *Moi, c'est la première fois que je suivais un film sur grand écran. En général, nos parents n'aiment pas nous laisser partir même en ville. J'ai eu la chance de suivre mes amis et nous tous nous étions contents... Merci à la MJCA et Les Villages enchantés - **Un élève de 6ème***
- *À quand la prochaine ? Mes petits frères qui n'ont pas eu la chance de voir, quand je leur raconte, sont jaloux de moi. **Une élève de CM2***
- *Nous les "grandes personnes", notre génération, nous n'avons pas eu cette chance. Nous nous réjouissons de ce que nos enfants ont pu réaliser avec la MJCA et Les Villages enchantés. Que Dieu vous donne la force et les moyens de pouvoir continuer. **Une maman***
- *Nos soucis sont derrière nous une fois que nous sommes au centre avec les enfants et ça fait vraiment plaisir. Il faut que la MJCA renouvelle ces actions pour le plaisir de la population. **Un agent de sécurité***

VI. Zoom sur le centre d'éducation de base non formelle

Le CEBNF deviendra en 2018 officiellement le **Centre d'alphabétisation et de formation professionnelle (CAFP/MJCA)** et est inscrit dans les statuts de l'ADLV-B. L'ADLV-B est en cours d'une reconnaissance administrative de son CAFP.



Du 17 juillet au 6 août 2017, les facilitatrices de la MJCA, formées par Corade, ont animé une formation avec la démarche Tylay.

11 femmes et 2 hommes

L'objectif était de valoriser les compétences, identifier les savoirs et savoir-faire et développer la confiance en soi en vue de renforcer les activités génératrices de revenus (AGR).

Bing Béogo Yinga en 2016 – 2017

Bing-beog-yinga signifie, « **garder pour demain** », économiser au jour le jour, selon les moyens de chacun, pour se préparer à la rentrée scolaire. Ainsi si un parent met de côté 100 Fcfa par jour, soit 15 centimes d'euros, cela permet au bout d'une année de financer une scolarisation dans un établissement privé au primaire (50 € environ). C'est incroyable lorsqu'on en prend conscience, calculs à l'appui !

2016/2017 : 34 femmes

Le plus petit dépôt est de 200 F et le plus important de 35 000 FCFA.

Cotisations au 30 juillet 2017 : 411 000 FCFA. La MJCA ajoute une bonification de 20% pour encourager l'épargne.

La MJCA a clôturé en **juin 2017**, les 4 années de formation en couture de 10 élèves dont 4 ont obtenu le CQP en couture. Depuis leur formation, ces jeunes couturières travaillent dans des ateliers.



Une nouvelle promotion de 10 élèves a démarré à la rentrée de 2017. Cette activité est ouverte à des enfants en situation de vulnérabilité, déscolarisés ou non scolarisés.



Entre janvier et juin 2017, 30 personnes ont participé aux cours d'alphabétisation animés par la MJCA, à raison de 2 demi-journées par semaine.

Les 25 apprenantes qui ont participé à l'évaluation menée par la Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ont été admises.

Lutte contre la malnutrition des enfants

La MJCA renforce les capacités des femmes de Rimkiéta

A son centre, la maison des jeunes, de la culture et des associations (MJCA) en collaboration avec l'association l'Appel a initié une session de formation sur la nutrition et la lutte contre la malnutrition à l'endroit d'une quarantaine de femmes issues de différentes structures associatives.



Yasmina Badolo, responsable remettant une attestation à une participante

La maison des jeunes, de la culture et des associations (MJCA) œuvre de façon inlassable pour le plein épanouissement des enfants. C'est dans cette optique qu'elle a initié, en collaboration avec l'association l'Appel, pendant quatre jours une session de formation sur la nutrition et la lutte contre la malnutrition afin de garantir une santé agréable aux enfants. Des responsables de sept structures associatives de niveaux très différents ont suivi avec succès cette formation. A l'issue, de cette rencontre, elles vont à leur tour porter l'information au sein de la population. C'est à travers une technique nouvelle dénommée "nutricarte" que leur capital en la matière a été consolidé. Cette technique est un jeu pour aider les femmes à alimenter au mieux leurs enfants afin de lutter efficacement contre la malnutrition des enfants en Afrique. "L'ambiance était très chaleureuse et agréable. A travers ce jeu, elles connaissent maintenant les bienfaits des aliments de construction, protection, énergie et les différentes boissons. Les échanges étaient très fructueux et le message a bien passé", ont indiqué les deux formatrices venues de la France, Caroline Mignot et Odile Oberlin, toutes pédiatres à la retraite. Au nom des participantes, Madina Larissa a relevé "à travers cette formation, nous avons renforcé nos capacités en matière de nutrition et malnutrition. Cette technique est une autre forme de causerie éducative qui a édifié toutes les participantes. Bien outillées, nous allons sensibiliser les autres membres de nos différentes associations" ■

Jules TIENDREBEOGO

2017

l'appel <http://www.lappel.org/>

8 structures

MJCA/CEBNF, Djantoli, IES Femmes, ADESME, ADAPMI, ACDI, CSPS Solidarité et de Zongo



A titre expérimental, l'équipe a démarré des animations dans le quartier entre février et juin 2017. 16 animations de 4 séances chacune / 204 participantes.



Le projet en tant que tel a démarré en janvier 2018 conjointement dans 8 pays avec des associations partenaires de l'Appel.

VII. La MJCA, une maison ouverte à tous

Les associations

21 octobre 2016

Match de football organisé par l'église protestante de Nonghin



Les habitants

Fréquentation du château d'eau
21 293 bidons d'eau

Les services publics

05 novembre 2016

Consultation médicale gratuite en ophtalmologie par le CSPA de Komdagnonré et ses partenaires

700 personnes dépistées

Les collectivités

12 Mars 2017

Rencontre d'information organisée conjointement par la mairie de l'arrondissement 8 et la JCI sur le projet d'entrepreneuriat féminin initié par la JCI ;



Les associations

Sessions de formation des tisseuses avec la Jeune Chambre Internationale (JCI)

- 3 au 17 avril : 30 participantes
- 20 au 30 Avril : 22 participants

Les établissements scolaires

Fréquentation du terrain par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités sportives

17 933 présences élève



Les joueurs de Pétanque

6926 présences



Les autorités

22 octobre 2016

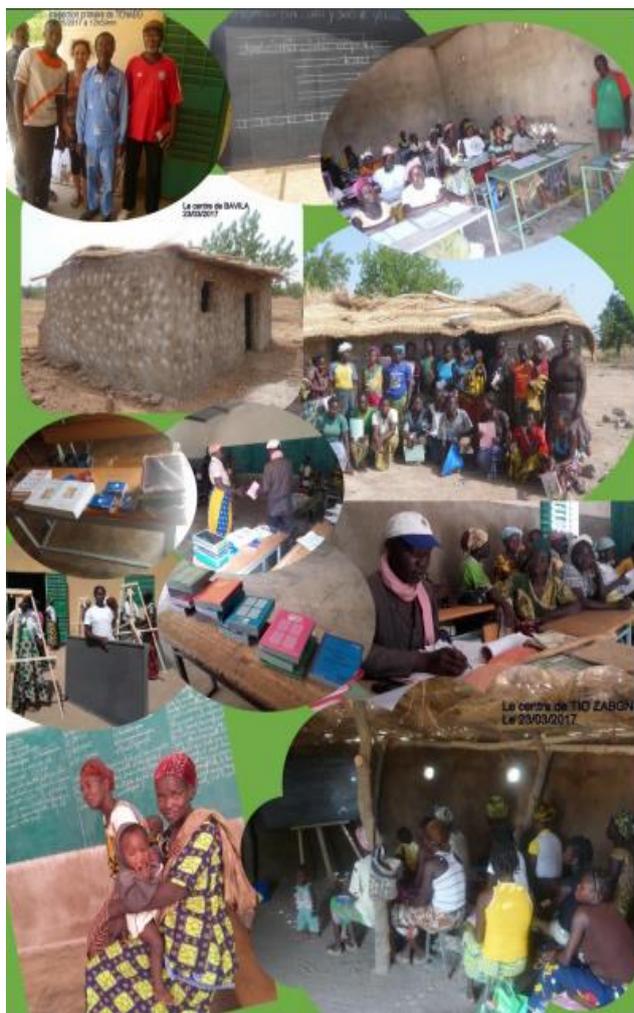
Installation du maire de l'arrondissement 8
Plus de 500 personnes

Les collectivités

26 juillet 2017

Rencontre d'information avec le président de la Commission Affaire Générale de la Mairie de l'Arrondt N°8 sur le programme travaux HIMO avec la population.

VIII. Renforcement des groupements féminins de Ténado avec la coopération espagnole



La coopération espagnole a sollicité l'ADLV-B pour coordonner un projet de renforcement des capacités des groupements féminins de la ville de Ténado. La coopération souhaitait une démarche identique à celle de la MJCA mêlant animation et anthropologie. Après une mission exploratoire menée en 2014 par l'association, un programme d'activités a été élaboré sur 5 années.

La Circonscription d'éducation de base de Ténado (CEB), représentation administrative du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation est partie prenante du projet.

Le cœur du projet est l'alphabétisation des femmes. La démarche pédagogique adoptée est d'impulser des activités qui entraînent les femmes volontaires dans un processus de renforcement

Proposition a été faite de former des alphabétisatrices qui forment à leur tour d'autres apprenantes. Pour ce faire, Ténado a été découpée en 6 zones, deux zones étant concernées par la formation des alphabétisatrices chaque année. En priorité, les zones périphériques et isolées de la ville ont bénéficié du projet.

Historique

2014 : Mission exploratoire en vue de la définition d'un projet

2015/2016 : Zones de Tiogo et de Batando : formation de 56 alphabétisatrices

2016/2017 :

● 19 centres d'alphabétisation ont été ouverts sur les zones de Tiogo et de Batando animés par les 56 alphabétisatrices formées en 2015/2016

Résultats : 403 apprenantes certifiées

● 2 nouvelles classes visant à former 60 nouvelles alphabétisatrices sur les zones de Koukoudi et de Doudou.

La commune de Ténado constitue une collectivité territoriale d'une superficie de 894 km². Elle est composée de 18 villages.

La distance minimale qui sépare le chef-lieu de la commune des différents villages est d'environ 5 km avec une distance maximale avoisinant les 25 km.

L'ADLV-B a identifié 240 groupements féminins avec une moyenne de 25 femmes par groupement.

Alphabétisation : ADLV-B forme des amazones à Réo

01/07/2017 - Pascal Y. BAKO - Sidwaya

Réo, (AIB).



Environ 400 femmes de la commune de Ténado ont bénéficié d'une session de renforcement de capacités de formatrices en alphabétisation. La cérémonie de clôture de ladite activité est intervenue le samedi 24 juin 2017 en présence des autorités locales et des membres de l'Association Dunia La Vie-Burkina (ADLV-B).

Depuis 2015, la coopération espagnole de Majorque a sollicité l'association Dunia La Vie-Burkina pour coordonner un projet visant le renforcement des capacités des groupements féminins de Ténado et l'amélioration des conditions de vie de ces femmes. Depuis deux ans ADLV-B a réalisé la formation de formatrices en alphabétisation, des apprenantes avec l'appui de la CEB de Ténado¹ et a mené une action de micro crédit pour les activités génératrices de revenus au profit des femmes. En effet, pour cette année 2017, 400 formatrices des centres d'alphabétisation des différentes localités de la commune de Ténado étaient à l'honneur.

Ce challenge engagé pour repousser les barrières de l'analphabétisme et de l'ignorance est à saluer à sa juste valeur. **Hamidou Salogo**, Directeur de la Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) et du Centre d'éducation de base non formelle (MJCA/CEBNF) et représentant de l'association bienfaitrice a souligné dans son mot introductif lors de la cérémonie que leur crédo est de **permettre aux nombreuses femmes qui sont tenaillées par des conditions de vie difficile, de pouvoir prendre leur destin en main et donner plus de chance de mieux-être à leurs progénitures et à leurs familles**. C'est dire donc que cette session de formation, deuxième du genre, va contribuer beaucoup à donner un large sourire aux familles des bénéficiaires au regard des retombées positives. En effet, avec le contenu de la formation qui avait pour axes entre autres l'alphabétisation, l'hygiène et

l'assainissement, l'élevage, « on peut dire que ces femmes ne sont plus de simples épouses et mères au foyer, mais bien plus, elles sont devenues des amazones qui



apporteront de la plus-value à leurs familles et à la commune toute entière », foi de **Yoma Batiana** maire de Ténado. Le bourgmestre de Ténado n'a pas manqué d'exhorter les femmes à une bonne organisation pour plus de dynamisme et de dévouement dans leurs actions quotidiennes puis a plaidé pour que de telles initiatives ne s'arrêtent pas en si bon chemin mais perdurent et se multiplient pour le bonheur des populations.

Au cours de la cérémonie des attestations ont été remises aux formatrices qui du reste ont été soutenues par divers dons en espèce et en nature par l'ADLV-B. Dans la même lancée, un test de classement a également permis aux cinq meilleures d'avoir chacune un vélo, aux cinq suivantes d'avoir chacune trois pagnes. Quant aux deux meilleurs centres d'alphabétisation, ils ont été récompensés des attestations de mérite. D'autres femmes ont été également récompensées.



C'est le cas des cinq doyennes des bénéficiaires qui

ont eu des couvre-pieds et des 22 femmes qui ont accouché pendant la formation. La clôture de la session qui avait des allures de fête s'est achevée dans l'allégresse avec un repas communautaire. (ADLV-B) est une association de droit burkinabè à but non lucratif reconnue officiellement depuis 1999, a une vocation socioculturelle et s'appuie sur des pratiques éducatives, scolaires, socio sanitaires et culturelles. L'éducation, la promotion des talents, l'épanouissement et l'insertion des enfants défavorisés, l'organisation d'échanges et de savoir-faire dans le cadre de l'éducation au développement et à la paix tant au niveau local qu'international sont entre autres les missions qu'elle s'est assignée.

<http://www.sidwaya.bf/m-17301-alphabetisation-adlv-b-forme-des-amazones-a-reo.html>

IX. Les volontaires de la MJCA témoignent

L'accueil de volontaires européens intervient dans le cadre de la seconde mission de ADLV-B, à savoir « l'organisation d'échanges culturels et de savoir-faire dans le cadre de l'éducation au développement et à la paix ». **Plus de 80 volontaires ont été accueillis entre 2007 et 2017**

Entre 2015 et 2017, la MJCA a accueilli trois volontaires, Astride, Zoé et Margot. Si chacune d'entre elle a participé et animé des activités spécifiques, elles ont partagé la vie quotidienne de la maison (réunions de coordination hebdomadaires, activités évènementielles, démarches, etc.).

Astrid - Volontaire à la MJCA (3 mois)

Extrait de son témoignage

« ... Il y avait dans cette équipe une telle ardeur de réussir les projets pour le quartier que j'en étais bouche bée. A vrai dire, j'ai mis un peu de temps avant de comprendre tout ce que faisait la MJCA pour le quartier et ses habitants. Il y avait des projets, tellement d'idées nouvelles. Il fallait suivre !!

Au fur et à mesure, j'ai essayé de prendre mes marques. Pas facile d'arriver dans une équipe soudée comme celle-ci. Pourtant, ils ont tous été extraordinaires. D'une patience remarquable, et d'un dévouement sans précédent !



Je me suis naturellement proposée pour mener des ateliers musique avec des enfants du quartier, et c'est devenu mon activité principale. J'étais avec un musicien puis un metteur en scène

Burkinabè pour monter un conte musical autour de la calebasse. Une expérience que je n'oublierai jamais. J'ai tissé des liens extraordinaires avec les enfants. Tant et si bien que des parents m'invitaient presque tous les soirs à venir manger chez eux! Tous les mardi et jeudi (jour des ateliers musiques), les enfants m'attendaient devant ma maison pour prendre tout le matériel et m'aider à le transporter jusqu'au bâtiment (construit par la MJCA pour les

habitants) qui était l'un des rares du quartier à avoir de l'électricité, un tableau, des tables et des chaises pour permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions. Encore une des nombreuses étapes qu'a réalisées cette association pour le quartier. D'ailleurs, dans le quartier, qui ne connaissait pas la MJCA et l'association Dunia? Personne.

Ce que fait cette association avec ses salariés pour le quartier, c'est tout simplement vital. Et je m'en suis rendue compte bien des fois où j'en discutais avec les habitants du quartier. Je pourrai en parler encore des heures si je pouvais, et rien ne remplacera ces souvenirs qui m'ont marquée à vie. Ces visages pétillants, ces rires, et ses heures de discussion m'auront ouvert l'esprit comme jamais ! »

Zoé Volontaire à la MJCA (1 mois)

Extrait de son témoignage

« ...en tant que jeune vidéaste en herbe, j'ai sollicité la MJCA à la fin de l'année 2016. Je me proposais en tant que bénévole afin de réaliser de



petites vidéos pour différentes associations au Burkina dont la MJCA. J'étais donc logée dans la maison des volontaires, avec d'autres volontaires de passage. Tous m'ont accueillie avec beaucoup d'engouement, j'étais ravie ! Sur place j'ai réalisé deux petits films : le premier sur l'environnement à travers les différents ateliers proposés par les animateurs de la MJCA un second sur la MJCA en général, un clip donc présentant l'association, ses intervenants, ses ateliers, son terrain, ses projets, son intérêt pour le quartier, ses enfants, ses étudiants, et ses habitants en général.

Nous étions tellement investis tous ensemble que nous en sommes devenus amis.

La MJCA ça aura donc été pour moi de superbes rencontres. D'abord avec une association investie localement dans des problématiques de quartiers, tout en favorisant un accès à la culture, au partage, au vivre ensemble ; et très vite ensuite avec une équipe qui aura été pour moi une famille, des amis avec qui je suis toujours en contact et des personnes que j'aimerais revoir au plus vite pour de nouveaux projets ! ... »

X. La Charte des enfants de Rimkiéta



« En route vers mes droits »
Avec les enfants de la MJCA,
Marjolaine et Zabda

Club de vacances (14 juillet au 1^{er} août 2014)

Article 1 : L'enfant a le droit à la vie parce que la vie est belle et qu'il a le droit d'être toujours joyeux.

Article 2 : L'enfant a le droit d'aller à l'école pour apprendre à lire, écrire et compter et pour apprendre d'autres langues. Il a le droit de travailler à l'école pour apprendre un métier, devenir Président, docteur ou pilote. L'école lui permet de construire un meilleur avenir et devenir un homme utile demain.

Article 3 : L'enfant a le droit à la culture, au respect de ses coutumes et de ses origines. Il a par exemple le droit de danser le warba.

Article 4 : L'enfant a le droit de s'amuser et rire avec ses camarades. Il a le droit de faire du sport et de sauter.

Article 5 : L'enfant a le droit d'être en bonne santé pour bien grandir. Il a le droit de manger et boire suffisamment et de se laver pour être toujours propre. L'enfant a le droit de se reposer mais sous une moustiquaire pour ne pas attraper le paludisme. Il a le droit aussi à des habits propres.

Article 6 : Les parents doivent protéger les enfants contre les maladies. Si l'enfant est malade ou blessé ils doivent l'amener à l'hôpital.

Article 7 : L'enfant doit être protégé contre les mauvais caractères et ceux qui veulent lui faire du mal. Il doit être protégé par les grandes personnes parce qu'il est trop jeune pour faire la différence entre le bien et le mal.

Article 8 : L'enfant peut rendre service à ses parents mais il ne doit pas travailler dur comme les adultes

Article 9 : L'enfant a le droit d'avoir une famille et l'amour de ses parents pour grandir. Ce sont ses parents qui vont le protéger et l'aider à devenir une grande personne. Il a le droit d'être accueilli par d'autres personnes si son papa ou sa maman ne sont plus là.

Article 10 : L'enfant a le droit à un nom et à un prénom. Il a le droit d'avoir une nationalité pour appartenir à un pays. Il a le droit à un extrait de naissance pour être reconnu à tout moment.

Article 11 : L'enfant a le droit de s'exprimer s'il respecte les grandes personnes et les autres enfants.

Article 12 : L'enfant a le droit de ne pas être privé de sa liberté.

Les enfants racontent leur maison de quartier :
<https://www.youtube.com/watch?v=pldEP89EjHA&t=57s>

XI. La MJCA avec les mots des enfants – décembre 2016

Quand je viens à la MJCA, je laisse la tristesse derrière moi

Je veux devenir décorateur

Discipline

Lire

L'école

S'épanouir

Améliorer sa compréhension des cours et de ses notes

Lire des romans

S'amuser

Autrefois, j'étais un peu faible mais grâce aux études libres, je deviens de plus en plus fort

Connaissances supérieures

Mes amis ont été fortifiés par les études libres et ont tous été certifiés

Réussite

Les livres nous parlent de comment est la vie

Passer en 6^{ème}

Comprendre

Apprendre la couture pour améliorer sa vie

Rigueur

Dessiner

Un livre représente des idées pour moi

Je veux devenir dessinateur

Réussir ses examens

Je viens à la bibliothèque pour apprendre à lire normalement et traiter les exercices quand je n'ai pas de livre

Travail

Je veux devenir danseur

J'aimerais après avoir appris à danser, donner des cours à la MJCA

Je me sens à l'aise et tranquille à la bibliothèque

Etudier

La MJCA, c'est comme notre maison, elle appartient à notre quartier



L'Appel soutient les actions de la Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) avec les dons déductibles de l'impôt sur le revenu

L'APPEL est une association de Solidarité Internationale, déclarée organisme d'intérêt général, habilitée à recevoir des dons et des legs. Nous menons des actions de développement au Sud en faveur des enfants et de leur communauté, dans trois domaines, la santé, l'éducation et le parrainage et l'eau et l'amélioration des conditions de vie.

Vos dons à L'APPEL donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable net imposable et à hauteur de 66 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires pour les entreprises. En cas de dépassement de la limite de 20%, la réduction d'impôts est reportée successivement sur les 5 années suivantes : C.G.I. Art 200-1.

Ainsi, après déduction fiscale / un don de 50 € ne vous coûte que 17 € / un don de 100 €, 34 € / un don de 500 € = 170 € / un don de 1 000 € = 340 € / Un don de 5000 € = 1700 € - Un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année.

Rejoignez-nous ! Vous êtes une entreprise, vous êtes un particulier, Faites un don pour les actions de la Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA).

En ligne : <http://www.lappel.org/Faire-un-don> / **Indiquez :** « Autre affectation : Burkina – MJCA »

Par voie postale : Si vous souhaitez régler par chèque, merci d'adresser ce coupon complété et libellé à l'ordre de L'APPEL.

Pour les prélèvements mensuels, n'oubliez pas de joindre votre RIB, RIP ou RICE présent dans votre chéquier

Adresse : L'APPEL :89 avenue de Flandre - boîte 9001- 75019 PARIS

assoc.appel@wanadoo.fr

www.lappel.org

Tél. : 01 42 02 77 78

Bulletin de Don à L'APPEL pour la MJCA

Mme, Melle, M. Nom / Prénom :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville:

Tel:

Mail:

Je souhaite faire un don à L'Appel destiné aux actions de la Maison des jeunes, des cultures et des associations (MJCA) au Burkina Faso

50 € 0 100 € 0 500 € 0 1000 € 0 Autre montant:€ 0

Je ne souhaite pas être adhérent(e) 0

Je préfère effectuer des versements réguliers par prélèvement automatique

J'autorise l'association à prélever mensuellement la somme suivante sur mon compte :

30 € 0 50 € 0 100 € 0 Autre montant:€ 0

Le premier versement commencera au mois de :

Les suivants s'échelonneront tous les : mois 0 3 mois 0 6 mois 0

Organisme créancier : L'Appel - 89 avenue de Flandre

75019 Paris / **Numéro National d'Emetteur :** 48 3029

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant indiqué ci-dessous. Je vous demande de faire apparaître les prélèvements sur mes extraits de compte habituels. En cas de difficultés, je pourrai faire suspendre l'exécution du prélèvement automatique par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec L'APPEL.

Fait le/...../20..... à.....

Signature (obligatoire)

RAPPORT MORAL 2017

L'aventure de la MJCA et du CEBNF est à retrouver avec Manivelle Production sur Youtube :
Les enfants racontent leur maison de quartier



<https://www.youtube.com/channel/UCI1oUKfLHTx4UprsfGxzzaA>

Vous êtes les bienvenu.e.s

Association Dunia la Vie-Burkina

01 BP 1239 - Ouagadougou 01 – Burkina Faso (00.226) 78.34.38.98
29 Boulevard de la République 72200 La Flèche / (+33) 7 81 39 94 85

adlvb@hotmail.com

